

Depuis plusieurs années, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47), le Service Patrimoine du Département de Lot-et-Garonne, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Lot-et-Garonne (DRAC- STAP) et la Fondation du Patrimoine (FDP) unissent leurs compétences et mobilisent des aides financières **en faveur de la protection, de la sauvegarde du patrimoine, des paysages et des savoir-faire traditionnels.**

**Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne** (CAUE 47) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental. Ses missions de conseils, de formation, d'information-sensibilisation lui permettent de s'adresser à un large public (élus, professionnels du cadre de vie, particuliers). Dans le domaine de la protection et la valorisation du patrimoine, il travaille en collaboration avec le Conseil départemental, le STAP et la Fondation du Patrimoine.

Tél. : 05 53 48 46 70

Courriel : [secretariat@caue47.com](mailto:secretariat@caue47.com)

Site : [www.caue47.com](http://www.caue47.com)

**Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Lot-et-Garonne** (STAP 47) est un service de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Ministère de la Culture et de la Communication, placé sous l'autorité du Préfet. Il assure des missions de surveillance, de conseil et de contrôle, dans le domaine des monuments historiques et de leurs abords et des espaces protégés. Son expertise est sollicitée dans les actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti. Il est consulté dans la mise en œuvre des politiques publiques concernant l'urbanisme, le paysage, l'environnement.

Tél. : 05 53 47 08 42

Courriel : [christian.airiau@culture.gouv.fr](mailto:christian.airiau@culture.gouv.fr)

Sites : [aquitaine.culture.gouv.fr](http://aquitaine.culture.gouv.fr)

[www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

**Le Département de Lot-et-Garonne** œuvre de manière très active pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Différents régimes d'aide permettent ainsi de soutenir les porteurs de projets publics ou privés dans leur volonté de conserver et de restaurer le patrimoine bâti et mobilier, qu'il soit protégé ou non au titre des Monuments historiques. Le Département accompagne également des animations destinées à valoriser les richesses architecturales présentes sur le territoire.

Tél. : 05 53 69 41 38

Courriel : [sophie.bodenan@lotetgaronne.fr](mailto:sophie.bodenan@lotetgaronne.fr)

Site : [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

**La Fondation du Patrimoine** est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996, reconvenue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel. Il s'agit également de promouvoir les savoir-faire traditionnels. Ce patrimoine de proximité, porteur de mémoire et d'histoire, est à la charge de tous. La délégation départementale de Lot et Garonne, représentée par Jean-Jacques Carle, apporte son soutien au montage de dossiers de souscription populaire, de mécénat et de convention de label fiscal.

Courriel : [secretariat@caue47.com](mailto:secretariat@caue47.com)

Site : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

**SAMEDI 20 JUIN 2015**  
**CIRCUIT DÉCOUVERTE**  
**PATRIMOINE DE PAYS**  
**ENTRE AGENAIS ET ALBRET**  
**LOT-ET-GARONNE**

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS

**LE MOYEN ÂGE**  
**ENCORE PRÉSENT**

## Remparts à Bruch



**LOT-ET-GARONNE**  
Le Département  
[www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)



FONDATION



DU PATRIMOINE

**caue 47**

## GENÈSE DU PROJET /

La clôture de la propriété est constituée par l'ancien rempart de la bastide ; celui-ci s'est dégradé au point de menacer l'espace public en contrebas. Il est donc décidé d'engager des travaux qui permettront d'y remédier.

## PORTEURS DU PROJET /

Mr Dostes - Mme Castaing



**CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI /** L'enceinte de Bruch subsiste en plusieurs fragments dont les éléments les plus remarquables sont les deux portes fortifiées bien conservées et situées au nord et au sud. Le rempart est encore visible du côté est du castrum, mais aussi du côté nord. L'ensemble est caractéristique des ouvrages de défense des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Réalisé en grand appareil régulier de pierre calcaire locale, il a fait l'objet de nombreuses réparations pouvant dater de la guerre de cent ans opposant Plantagenêt et Valois ; des réparations ultérieures ont pu intervenir aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles pendant les guerres de religion opposant catholiques et protestants. Les réparations sont réalisées en brique foraine de terre cuite (emploi d'un matériau médiéval) et en feuillets de terre cuite.



**NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS /** L'ensemble du rempart édifié sur la propriété est situé au dessus d'une escarpe, dont une partie a disparu avec l'élargissement de la voie située en contrebas. Il occupe les flancs nord et est de la parcelle d'une manière continue. Côté intérieur de la ville, l'espace est remblayé et le sol est à peu près au niveau haut du rempart. Il est probable que la courtine était située, à l'origine, un peu plus haut. Lors de la première visite, il est constaté qu'une partie de celui-ci est dégradé et menace de s'effondrer. L'opération vise d'abord à stabiliser l'ouvrage et assurer la sécurité des personnes accueillies dans la propriété. Au-delà, le maître d'ouvrage se propose de conserver un patrimoine privé mais qui présente un intérêt indéniable pour la collectivité et pour les visiteurs. Les parements en pierre sont consolidés par la réfection des joints, et à l'intérieur la cohésion est améliorée par des injections de mortier liquide. Certaines parties ont perdu leur parement ; il est préconisé de le restituer suivant le modèle des dernières réparations effectuées avec des feuillets en terre cuite. Les pierres appareillées dégradées sont ponctuellement remplacées « en tiroir ». La mise en œuvre d'un badigeon au lait de chaux permet d'harmoniser l'ensemble.

**ENTREPRISES /** Maçonnerie, taille de pierre : Vicentini



**DATE DE RÉALISATION DES TRAVAUX /** 2014

**MONTANT DES TRAVAUX /** 27 145 €

## AIDES FINANCIÈRES /

Cette restauration a bénéficié du soutien (5 000 €) du Conseil départemental de Lot-et-Garonne au titre du régime d'aide en faveur de la conservation et de la restauration du patrimoine non protégé (PNP) et d'un label non fiscal (7 500 €) de la Fondation du Patrimoine.

## GLOSSAIRE /

**remplacement en tiroir** : se dit d'une pierre dégradée dressée sur cinq faces remplacée en totalité sans affecter les pierres voisines.

**castrum** : désigne dans l'antiquité un camp romain fortifié. Au Moyen-Âge, il désigne un édifice fortifié ou un noyau urbain protégé par une enceinte.